L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE, 6 OCTOBRE 1889.

CHLORO-NAPTHOLEUM prévient la décomposition et putréfaction, et embaumera un corps. 7Jnl—3m

PETITES ANNONCES.

ÉGARÉ du chantier de bois, coin des rues Gaugnet et Howard, un mulet noir. Une récompense sera donnée à la personne le ramenant à Wm Reichert, à l'endroit ci dessus désigné. 3 oct—3t

MME E. BUREAU, modiste fashionable (Style Parisien) a transféré son établissement du No 9 Chartres au No 196 rue du Canal. 1er sept—3m

ON DEMANDE.

DOLMONDE, Bureau de Placement 51 Exchange Alley, fournit des travailleurs pour habitations, aussi des cuisiniers, domestiques de maison, palefreniers et jardiniers célibataires ou mariés pour familles. 6 oct—1f

DEMANDES D'EMPLOIS.

UNE jeune fille française désire entrer dans une famille comme institutrice pour donner des leçons de français, d'allemand et de piano. Ecrire à C. L., bureau du journal. 4 oct—2tod

A VENDRE.

A VENDRE—Le WILLOZ DYSSENTERY KEMEDY chez tous les pharmaciens de bille. 29sept—6f—Jen Dim Mar—2s.

Une épicerie pour cause de départ, au coin des rues Rampart et Bagatelle. 29 sept—29—6 oct

A VENDRE.—Une vacherie comprenant sept vaches, un cheval et voiture, le tout ce qu'il faut pour exploiter. Pour informations, s'adresser à Mme Wy Prat, rue Barrio onwe, entre Morales et Urquhart. 4 octo—

Votre pharmacien ne tient pas de Chlorophénol, vous le trouverez au bureau principal, 50 Douane, coin Decatur. 7 juillet—3m

PAR LE CONSTABLE.

Albert Sucesdore, agent pour M. et Mme W. Cathewood vs Mme Pascal Laforte, vente en première mise du C. F. Lofaul, maintenant femme de Pascal Laforte.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS. No 16,773.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je saisis et vends à l'encan le No 117 octobre 1889, à midi, sur les lieux, enclosure des rues Bourgogne et Dumaine, partie de la parcelle marquée 23, consistant en une grande cour des rues Bourgogne et Dumaine, d'après inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. FARRENTELLI, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
27 sept—27—1 7 oct

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Eva Blumcret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,710—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (si elle en ont) pour lesquelles le compte présenté par E. Blumcret, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
4oct—4 9 13 Greffier.

F. C. Malone vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 26 642—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si elle en ont) pour lesquelles le compte mai présenté par Emile O. Fischer, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS,
25 sept—25 29—4 oct. Greffier.

Succession de John Lane.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28 052—Division C—Attendu que Mme Catherine Lane a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Lane décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
2 oct—2 6 11 Greffier.

Succession de John Wagner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 28 011—Division C—Attendu que Mme Pauline Wagner a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Wagner décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
28 sept—28—3 7 oct Greffier.

Succession de Mme Sophie Prager.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 26 757—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Michael T. A. Prager, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
27 sept—27—2 6 oct. Greffier.

Succession de Annie C. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 27,775—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Nicholas Joseph Dean, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
25sept—25 29—4oct

Succession de Hermann Dress.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,175—Division A. Attendu que Mme Hermann Dress a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Hermann Dress, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
26 sept—26—oct 1 5 Greffier.

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY
OF NEW-ORLEANS.
(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nile-Orléans.)
Bureau : No 32 rue du Camp.
QUATORZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 19 de sa Charte, publie l'état ci-dessous de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1888:

Primes reçues pour risques d'incendie	$167,151 81
Primes maritimes	2,723.96
Primes de rivières	2,782 99
Primes acquises de 1887	$172,663 67
	57,567 11
Total des primes	$231,230 78
Intérêt, loyers et sauvetage	$16,460 84
	$247,691 62
A déduire—	
Primes non terminées pour 1888	$49,088 73
Primes remboursées sous conciliation par la compagnie de polices sur des risques spéciales en dehors de l'Etat de la Louisiane, la compagnie ayant consenti d'inscrire cette classe de risques	29,274 81
Autres primes remboursées	7,002 79
Réassurances	8,388 26
	$93,754 59
Revenu net	$153,937 03
A déduire—	
Risques de feu de 1888	$103,101 34
Risques maritimes de 1888	1,276 42
Risques de rivières de 1888	510 73
Pertes payées pour 1888	$104,888 49
Commissions	16,110 27
Taxes et licences de l'Etat et de la ville	3,150 73
Frais de cour et honoraires d'avocats	936 67
Board of Underwriters, Babcock et Corps de Garde	4,082 02
Dépenses générales, salaires internes et accompte	22,292 82
Profits et pertes	3 824 17
	$155,285 17
	$82,652 45
A quoi doit être ajouté: Pertes payées durant l'année 1887 et payées pendant l'année 1888, savoir:	
Pertes de feu de 1877	
Pertes payées en 1888	$44,046 63
Pertes maritimes de 1887 payées en 1888	6,975 02
Pertes de rivières de 1887 payées en 1888	21,475 30
	$72,396 96
	$73,745 09

La compagnie possède l'actif suivant, au cours du marché, 31 décembre 1888:

Argent dans les banques	$37,843 71
Primes en cours de collection	20,953 33
Bons de la ville de la Nouvelle-Orléans, bons à primes consolidés 4 pour cent de l'Etat de la Louisiane, $125,304 20; Bons de la Pompe à Feu Company, $100 00; Bataillon Washington Artillery, $20,000 00	126,454 20
Metairie Cemetery Association and New Orleans Cotton Exchange	22,300 00
Billets hypothécaires, 1ère hypothèque sur propriétés foncières valant le double du montant	35,813 11
Prêts sur demande garantis par titres valables	38,563 67
Billets à recevoir pour primes	4,444 58
Propriétés foncières et meubles de bureau	70,844 55
Intérêt échu en 1888 sur billets hypothécaires et prêts	1,292 44
Débiteurs divers	624 82
	$356,134 67
PASSIF.	
Créanciers divers, dividendes non réclamés	$1,106 75
Pertes ajustées, payables en 18-9	13,696 83
Pertes non ajustées, payables en 1889	2,238 75
	$17,042 33
Surplus net en vue des porteurs de police	$341,268 60

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.

[Signé] J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment par devant moi, ce 17e jour de janvier, 1889.

[Signé] JAS. FAREY, Notaire.
[Sceau.]

DIRECTEURS.

W. G. Vincent, H. Laronsini, E. J. Robert, F. Pouts, C. T. Dupuzon, G. Pitot, D. Fagin, Ad. Schreiber, H. Gehl, C. E. Schmidt, J. W. Hincks, J. Tuyes.
23janv—1m

ETAT DE SITUATION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES
"HOME"
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Pour l'année prenant fin le 31 décembre 1888

ENCAISSEMENTS.

Primes sur les risques d'incendies	$243,629 42
Primes sur les risques de rivières	32,191 74
Primes sur les risques de mers	4,152 01
Primes non expirées de 1887	61,687 31—$341,660 49
Moins primes non expirées de 1888	81,125 35
	$260,535 14
A AJOUTER.	
Escompte et intérêt	$21,744 25
Loyers	965 —$ 22,729 25
	$283,264 39
DÉBOURSÉS.	
Pertes par l'incendie	$112,020 35
Pertes sur les rivières	1,613 64
Pertes sur les mers	6,419 77
Cancellations et rabattements	75,134 24
Taxes et dépenses	21,331 69
Réserve pour pertes non ajustées	20,000
Dividendes payés en juillet 1888	11,000 —$247,510 29
Profits nets	$ 35,754 10

La Compagnie possède l'actif suivant:

Bons municipaux	1888.
	$167,000 Bons consolidés Crescent Ex
Argent en banques	$167,040 00
Billets à recevoir (Prêts et Crédits)	140,145 96
Primes en cours de collection	53,860 00
Bons de la ville de la Nouvelle-Orléans, bons à primes consolidés 4 pour cent de l'Etat de la Louisiane, $125,304 20; Bons de la Pompe à Feu Company, $100 00; Bataillon Washington Artillery, $20,000 00	35,000 00
Metairie Cemetery Association and New Orleans Cotton Exchange	126,454 20
Billets hypothécaires, 1ère hypothèque sur propriétés foncières valant le double du montant	1,300 00
Prêts sur demande garantis par titres valables	43,055 00
Total	$676,855 56

Nous, soussignés, jurons solennellement que les déclarations ci-dessus sont vraies et exactes à notre connaissance et à notre croyance.

THOS. SETTON, Président.
JEN. S. BYRNE, Secrétaire.

Jos. Davis, trésorier, et Wm. T. Hardie et R. Lemmon, commissaires, nommés par le Bureau de la Compagnie d'Assurances de la Home, étant assermentés, disent que l'exposé ci-dessus, présenté par ladite compagnie d'assurances de la Nouvelle-Orléans, pour l'année finissant le 31 décembre 1888, est un véritable et juste état de la situation de ladite compagnie, à la dite date, et que ledit exposé est conforme aux livres de la Compagnie.

[Signé] WM. T. HARDIE.
R. LEMMON.
JOS. DAVIS.

Fait et signé sous serment par devant moi, ce 17e jour de janvier, 1889.

[Signé] JAS. FAREY, Notaire.
[Sceau.]

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons nu personnel ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, eut lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

A. Dauphin
J. T. Early
COMMISSAIRES.

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 15 OCTOBRE 1889.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000
3,136 Lots se montant à		$1,054,000

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir s'adresser en confiance à Votre Serviteur, écrire dans distinction et la Signature holide. On n'aura rien en service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Mandats courants par l'Express.

S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la
New Orleans National Bank,
New Orleans La.

Remarquez-vous que les seules vraies billets de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, étant ceux qui ont reçu la Charte d'Etat, sont reconnus par les Tribunaux les plus élevés comme étant légalement par M. A. Dauphin, Président, assisté par les vénérables Beauregard et Early, surveillant des tirages et garantis par les Banques Nationales de la Nile-Orléans, ou ce qui concerne la Loterie des lots. Nulle autre ne sert autrement.

Tous les ci-dessus "Supplément", "Original Little Joinnent" ou autres billets, étant de l'usage illégal de nom de la Louisiane, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, par des personnes incompétentes, sans des noms fictifs, ne comportant aucune de toutes ces conditions à la vente, ne doivent pas être pris pour présentation ou remboursement, ou pour tirages, ou pour payer.

[Signé] W. T. HARDIE.
R. LEMMON.
JOS. DAVIS.

Fait et signé sous serment par devant moi, ce 17e jour de janvier, 1889.

[Signé] JAS. FAREY, Notaire.
[Sceau.]

Sur la Loterie de l'Etat de la Louisiane, Nouvelle-Orléans, 15 janvier, 1889.

JAMES FAREY, Notaire.

AMUSEMENTS.

THÉATRE ST-CHARLES.
E. M. GILBERT, Locataire et Directeur.
Dimanche Soir, 6 Octobre.
Colossal Gaiety Company
DE LILY CLAY.
40—Des plus jolies femmes du monde.—40
Entrée, 50, 75 et 1 0 cents, avec siège
MATINÉE MERCREDI SAMEDI ET DIMANCHE.
Prix de Matinée, 15, 25 et 50 cents, avec siège réservé.
Dimanche, 13 Oct.—CHEVAUX SAVANTS DE BRISTOL. 5 oct—4f

Académie de Musique de Bidwell
Rue St-Charles.
Entièrement renouvelé et régulièrement redécoré, ouvrira sa saison régulière le Dimanche, 6 octobre 1889.
Tous les soirs. Matinées Mercredi et Samedi.
La petite comédienne favorite,
LIZZIE EVANS,
Présentant pendant la semaine, un portrait frais de la vie dans l'Ouest, The Mocking-Bird.
La nouvelle comédie de la vie anglaise, Fine Feathers et une pure farce-comédie, Moon Beams.
Le contrôle sera ouvert jendi 3 octobre. On peut obtenir les places réservées, dans frais extra, une semaine à l'avance, pour les représentations du soir et les matinées. Dimanche 13 octobre, le drame irlandais de M. W. H. Power, The Boy Lead. 1er oct—

GRAND OPERA HOUSE.
H. Greenwald & Son.....Locataire et Directeur
Une semaine, commençant Dimanche, 6 octobre,
Grandiose et pittoresque production de Dion Boucicault,
AFTER DARK!
William A. Brady dans le rôle de "OLD TOM", engagé spécialement pour cette occasion, Robby Gaylor, le grand comique irlandais, et Kelly et Murphy, exhibition de pugilisme, dans la production exacte du récent combat de Sullivan et Kilrain
Dimanche, 13 octobre—LILIAN LEWIS. 6oct—

ROBINSONS MUSÉE ET THÉATRES
Grande ouverture jendi, 3 octobre. Rafraichi par des éventails électriques. Ouvert de 11 à 10. Entrée partout 10c
Attraction extraordinaire et la première fois en exhibition de la Famille Mormone Elder Joseph Young, fils du père du Mormonisme, Brigham Young, ses 3 femmes et 17 enfants.
THEATRE NO 1.—La troupe originale de Concert et de Comédie des Swiss Bell Ringers, 17 artistes étoiles.
THEATRE NO 2.—Troupe Royale de Spécialité de Meynard & Faye, 8 artistes étoiles. Tout neuf et grandiose. 1er oct—

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nile-Orléans.

CONFORMÉMENT au règlement de sa charte la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1888:

Primes d'incendie	$167,151 81
Primes maritimes	2,723.96
Primes de rivières	2,782 99
	$173,663 67
Primes acquises de 1887	57,567 11
Total des primes	$231,230 78
Intérêt, loyers et sauvetage	$16,460 84
	$247,691 62
A déduire—	
Primes non terminées pour 1888	$49,088 73
Primes remboursées sous conciliation par la compagnie de polices sur des risques spéciales en dehors de l'Etat de la Louisiane, la compagnie ayant consenti d'inscrire cette classe de risques	29,274 81
Autres primes remboursées	7,002 79
Réassurances	8,388 26
	$93,754 59
Revenu net	$153,937 03
A déduire—	
Risques de feu de 1888	$103,101 34
Risques maritimes de 1888	1,276 42
Risques de rivières de 1888	510 73
Pertes payées pour 1888	$104,888 49
Commissions	16,110 27
Taxes et licences de l'Etat et de la ville	3,150 73
Frais de cour et honoraires d'avocats	936 67
Board of Underwriters, Babcock et corps de garde	4,082 02
Dépenses générales, salaires internes et accompte	22,292 82
Profits et pertes	3 824 17
	$155,285 17
	$82,652 45
A quoi doit être ajouté: Pertes payées durant l'année 1887 et payées pendant l'année 1888, savoir:	
Pertes de feu de 1877	
Pertes payées en 1888	$44,046 63
Pertes maritimes de 1887 payées en 1888	6,975 02
Pertes de rivières de 1887 payées en 1888	21,475 30
	$72,396 96
	$73,745 09

La compagnie possède l'actif suivant, au cours du marché, 31 décembre 1888:

Argent dans les banques	$37,843 71
Primes en cours de collection	20,953 33
Bons de la ville de la Nouvelle-Orléans, bons à primes consolidés 4 pour cent de l'Etat de la Louisiane, $125,304 20; Bons de la Pompe à Feu Company, $100 00; Bataillon Washington Artillery, $20,000 00	126,454 20
Metairie Cemetery Association and New Orleans Cotton Exchange	22,300 00
Billets hypothécaires, 1ère hypothèque sur propriétés foncières valant le double du montant	35,813 11
Prêts sur demande garantis par titres valables	38,563 67
Billets à recevoir pour primes	4,444 58
Propriétés foncières et meubles de bureau	70,844 55
Intérêt échu en 1888 sur billets hypothécaires et prêts	1,292 44
Débiteurs divers	624 82
	$356,134 67
PASSIF.	
Créanciers divers, dividendes non réclamés	$1,106 75
Pertes ajustées, payables en 18-9	13,696 83
Pertes non ajustées, payables en 1889	2,238 75
	$17,042 33
Surplus net en vue des porteurs de police	$341,268 60

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.

[Signé] J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment par devant moi, ce 17e jour de janvier, 1889.

[Signé] JAS. FAREY, Notaire.
[Sceau.]

DIRECTEURS.

W. G. Vincent, H. Laronsini, E. J. Robert, F. Pouts, C. T. Dupuzon, G. Pitot, D. Fagin, Ad. Schreiber, H. Gehl, C. E. Schmidt, J. W. Hincks, J. Tuyes.
23janv—1m

ETAT DE SITUATION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES
"HOME"
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Pour l'année prenant fin le 31 décembre 1888

ENCAISSEMENTS.

Primes sur les risques d'incendies	$243,629 42
Primes sur les risques de rivières	32,191 74
Primes sur les risques de mers	4,152 01
Primes non expirées de 1887	61,687 31—$341,660 49
Moins primes non expirées de 1888	81,125 35
	$260,535 14
A AJOUTER.	
Escompte et intérêt	$21,744 25
Loyers	965 —$ 22,729 25
	$283,264 39
DÉBOURSÉS.	
Pertes par l'incendie	$112,020 35
Pertes sur les rivières	1,613 64
Pertes sur les mers	6,419 77
Cancellations et rabattements	75,134 24
Taxes et dépenses	21,331 69
Réserve pour pertes non ajustées	20,000
Dividendes payés en juillet 1888	11,000 —$247,510 29
Profits nets	$ 35,754 10

La Compagnie possède l'actif suivant:

Bons municipaux	1888.
	$167,000 Bons consolidés Crescent Ex
Argent en banques	$167,040 00
Billets à recevoir (Prêts et Crédits)	140,145 96
Primes en cours de collection	53,860 00
Bons de la ville de la Nouvelle-Orléans, bons à primes consolidés 4 pour cent de l'Etat de la Louisiane, $125,304 20; Bons de la Pompe à Feu Company, $100 00; Bataillon Washington Artillery, $20,000 00	35,000 00
Metairie Cemetery Association and New Orleans Cotton Exchange	126,454 20
Billets hypothécaires, 1ère hypothèque sur propriétés foncières valant le double du montant	1,300 00
Prêts sur demande garantis par titres valables	43,055 00
Total	$676,855 56

Nous, soussignés, jurons solennellement que les déclarations ci-dessus sont vraies et exactes à notre connaissance et à notre croyance.

THOS. SETTON, Président.
JEN. S. BYRNE, Secrétaire.

Jos. Davis, trésorier, et Wm. T. Hardie et R. Lemmon, commissaires, nommés par le Bureau de la Compagnie d'Assurances de la Home, étant assermentés, disent que l'exposé ci-dessus, présenté par ladite compagnie d'assurances de la Nouvelle-Orléans, pour l'année finissant le 31 décembre 1888, est un véritable et juste état de la situation de ladite compagnie, à la dite date, et que ledit exposé est conforme aux livres de la Compagnie.

[Signé] WM. T. HARDIE.
R. LEMMON.
JOS. DAVIS.

Fait et signé sous serment par devant moi, ce 17e jour de janvier, 1889.

[Signé] JAS. FAREY, Notaire.
[Sceau.]

JAMES FAREY, Notaire.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente à 10 mois de crédit.

The Citizens' Bank of Louisiana vs Hiram Cherbie Success et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,407—Un verdict d'un writ de fieri facias, émis du greffe de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Exécuteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Alliés Commerciale, dans la première division, ce jour, à 12 heures, dans le premier étage de cette ville, le SAMEDI, 19 octobre 1889, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, rues, privilèges et servitudes qui en dépendent, situé dans l'Etat Indien district de cette ville, dans l'Isle Borée (Comédie), Ursulines, Royale et St-Philippe, dans le second district de cette ville, désigné par le numéro trente et un (31) de la section quatre (4) de terre, ayant quatre-vingt-quinze pieds, 11 pouces de front sur la rue St-Charles sur cent vingt-sept pieds, dix pouces et deux lignes de profondeur entre la ligne de Jackson, le même profondeur sur la ligne de Philippe sur cent vingt huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles, bornée sur le côté de la rue Comédie ou Chartres par les lots appartenant à la succession de M. M. S. Stragier et S. Dufresne, dans le fond par le lot numéro deux et sur le côté vers la rue Royale par la propriété de J. Gaudin. Ensemble avec quatre-vingts actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées et appartenant aux différents propriétaires de M. S. Said dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Ceci étant la second et dernier vente, dite propriété sera définitivement adjugée au plus fort et de mieux offrant pour prix ci-après, payable comptant, moins de crédit, acquéreur fournissant des bons de banque, dans le délai de trois mois de la date de la vente, avec intérêt respectivement à raison de 8 et 10 0/0 par an, à partir de la vente jusqu'à parfait paiement, les dits bons devant être au remplacement total de la réclamation du poursuivant, mais comptant, en sus du prix de la réclamation du dit poursuivant, d'après le chiffre du montant d'enchère sur la propriété; la dite réclamation du poursuivant actuellement étant comme suit:

La somme de quatre cents piastres ($400) avec les intérêts par Hiram Cherbie depuis le 1er février 1885 jusqu'à parfait paiement, et en sus la somme de douze cent quatre vingts piastres avec huit pour cent d'intérêt par an sur $1080 du montant à partir du 1er décembre 1881, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant à partir du 1er décembre 1882, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant à partir du 1er décembre 1883, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant à partir du 1er décembre 1884, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant à partir du 1er décembre 1885, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant à partir du 1er décembre 1886, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant à partir du 1er décembre 1887, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant à partir du 1er décembre 1888 jusqu'à parfait paiement. Laquelle somme de douze cent quatre vingts piastres avec les intérêts a payer comprend le montant d'impressions des frais du shérif, du greffier, etc., s'élevant à en sus de douze cent quatre vingts piastres, ci-dessus, et ensuite et payer comptant les taxes d'Etat, de la paroisse et de la municipalité sur la dite propriété s'élevant environ vingt cinq piastres. Le poursuivant ne comprenant dans la balance de la dette hypothécaire du fonds non sujette à être réclamée d'après la charte et les lois de la Banque des Citoyens de la Louisiane, savoir: la somme de cinq mille neuf cent vingt piastres. Laquelle somme soumettra toutes les obligations et actions de la Banque des Citoyens de la Banque des Citoyens de la Louisiane, qui seront en charte et ses lois, et la balance, s'il y en a au prix de l'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2 oct—2 9 16 19

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
9 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
20 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Celiée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 15, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Front.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Dryades.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt de L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Bienville et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Bourbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 16, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste Anne et Miro.
243 Manufacture de Sucre, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Mid Bourgy et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Prence à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
613 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Bernard et Dauphine.

L'INDEPENDANCE
BELGE,
Edition d'Outre-Mer,
Paraissant toutes les semaines et comprenant 10 PAGES DE TEXTE grand format.

La seule publication en langue française étant répandue, soit à toute les pays d'Outre Mer et donnant le Résumé hebdomadaire des événements politiques, artistiques, littéraires, mathématiques, financiers et commerciaux de l'ancien monde.

Tableaux graphiques des transactions commerciales sur toutes les places, cours, marchés, etc.—Correspondances spéciales de toutes les capitales, modes, variétés, etc.—Romans faits, beaux romans des premiers auteurs contemporains.

A chaque numéro est joint une supplément littéraire de deux colonnes qui révèle la collaboration des nouvelistes, chroniqueurs et romanciers les plus célèbres.

PRIX D'ABONNEMENT:

Six Mois,	Douze Mois.
15 FRANCS.	30 FRANCS.

EDITION QUOTIDIENNE
Le meilleur marché, le plus répandu et le mieux informé des journaux quotidiens composés en langue française.

PRIX D'ABONNEMENT:

Trois Mois.	Six Mois.	Douze Mois.
Fr. 15.	Fr. 30.	Fr. 60.

CONDITIONS
Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat sur le poste ou poste à vue sur Bruxelles. Pays en Lettres. Les abonnements commencent le 1er ou le 16 de chaque mois.

Pour demande de renseignements et échantillons, s'adresser directement à l'Administration de l'Indépendance Belge, 27, rue des Bonnes, Bruxelles.

Pour les Annonces, s'adresser à la Maison Havas, 8, place de la Bourse, Paris.

Pour le Bureau de la Rédaction, 27, rue des Bonnes, Bruxelles.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Samuel Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 23,900 et 23,901—En vertu d'un writ de fieri facias, émis du greffe de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Exécuteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Alliés Commerciale, dans la première division, ce jour, à 12 heures, dans le premier étage de cette ville, le SAMEDI, 19 octobre 1889, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, rues, privilèges et servitudes qui en dépendent, situé dans l'Etat Indien district de